

# **Rapport de la Commission de Gestion du Conseil Communal de Saint-George**

## **Préavis municipal n° 03/2019**

### **Comptes 2018**

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Commission de Gestion, composée de Madame Michèle Rufenacht, Rapportrice, de Messieurs Christian Mignot, Président, Frédéric Oulevey, Valentin Piaget et Fritz Rupp, s'est réunie les 28 mai et 3 juin à la salle de la municipalité en présence de M. Alain Domenig, Syndic, et pour le 28 mai de Mme Anne-Marie Christen, boursière, pour statuer sur préavis municipal No 03/2019 - Comptes 2018. Le 10 juin, M. Frédéric Rohrbach, municipal des forêts, est venu présenter les chiffres de son dicastère.

La commission ne va pas répéter ce qui figure dans le préavis. Ce rapport donne des compléments.

#### **Point 1 : Administration Générale**

Point 111.4313 : permis de construire : poste en nette baisse du fait du gel des constructions jusqu'à la révision du plan de zone de la commune.

Point 130.3185 : Honoraires et prestations de service : ce poste regroupe surtout les frais d'avocat, essentiellement liés aux affaires en cours pour le problème de conduites d'eau du CAD et la parcelle des Chamois.

#### **Point 2 : Finances**

Point 21: Impôts

On note que l'impôt sur le revenu et la fortune apporte près de 100'000. CHF de moins que l'année précédente. L'impôt sur les frontaliers est par contre en légère augmentation à 35'998.95 CHF.

#### **Point 3 : Domaines et Bâtiments**

Point 320 : Forêts

Les comptes du groupement forestier sont déficitaires en raison de trois paramètres : D'une part, il y a eu plus de travaux sylvicoles que planifié, d'autre part, les travaux de coupe ont été plus difficiles que ces années précédentes, car les zones à exploiter étaient des zones plus difficiles d'accès, et troisièmement, le prix du bois a

significativement baissé par rapport à l'année précédente. Une partie des coûts de travaux sylvicoles et d'exploitation des zones difficiles sera couverte par les dépenses thématiques cantonales.

Les nouveaux gardes ont modifié les méthodes de travail pour augmenter la rentabilité horaire des équipes. Ces efforts devraient porter leurs fruits à terme pour diminuer les coûts à la charge de la commune. Cette évolution de la gestion est la bienvenue.

L'inventaire des chemins forestiers demandés par la confédération a été réalisé.

Notons encore que la gestion de l'équipe est toujours assumée provisoirement par le comité du groupement. Merci à eux.

**Point 321.3145.003 : Chemin de la Perrausaz**

Le paiement de ce poste a finalement été reporté à l'exercice 2019. Les travaux ont été effectués à l'automne 18, mais le décompte n'est pas terminé.

**Point 354 : Église**

L'augmentation de plus de 40% de la facture d'électricité sera analysée pour en comprendre la cause.

**Point 356.4270.001 : Salle Polyvalente - location**

Notre grande salle est de moins en moins prisée par les privés. Une réflexion devrait être faite sur ce point, notamment sur le niveau d'équipement de la cuisine, pour renforcer son attractivité.

**Point 357.4270.001 : Collège-UAPE-Cantine - Locations**

Le taux hypothécaire de référence pour la location du collège a été revu, occasionnant une baisse des loyers.

**Point 357.4650.000 : Collège-UAPE-Cantine – Participation de tiers**

Participation de l'ECA pour la mise en place de détection incendie, pour un total de 9'500.-CHF. Un sinistre de foudre a également été remboursé par l'ECA (8'300.-CHF).

## **Point 4 : Travaux**

**Point 410 : Voirie**

Cette année, la neige a été un peu plus tardive, occasionnant des frais de déneigement en baisse à 68'779.45 CHF contre 140'275.55 CHF l'année précédente.

**Point 430.3142.002 et 430.4510.001 : Routes**

Ce poste est légèrement en-dessous du budget. Les travaux effectués ont coûté 44'063.35 CHF et la subvention cantonale a été de 18'242.- CHF.

Point 450 : Ordures ménagères

Augmentation des charges pour les encombrants et les déchets en bois. La Municipalité va étudier des mesures pour tenter de contenir ces charges.

### **Point 5 : Instruction publique et cultes**

Pour 2018, 135 élèves de notre commune ont suivi l'enseignement obligatoire du groupement scolaire.

### **Point 6 : Police**

Polcant coute 3.125 point d'impôt.

### **Point 7 : Sécurité sociale**

La sécurité sociale dans son ensemble coute 1'055'335.-CHF, ce qui représente 35% de nos rentrées fiscales.

Point 710.3524.003 : Accueil familial de jour

Les 161'347.25 CHF représentent notre participation au coût de la structure d'accueil des 0-12 ans dans la région.

Point 712 : l'UAPE du Petit Dragon nous a coûté 13'498.- CHF, mais nous avons bénéficié d'une subvention de 15'000.- CHF du réseau d'accueil des Toblerones. Le déficit réel de la structure est de 28'498.- CHF.

Point 720 : Facture sociale

Notre contribution est en baisse par rapport à l'année précédente, mais supérieure au budget. Au total, pour 2018, St-George contribue pour près de 690'000.- CHF à ce poste.

### **Point 8 : Services Industriels**

Point 810.4351 : Taxes de raccordement

Pour la première fois depuis de nombreuses années, aucune taxe de raccordement à l'eau n'a été encaissée par la commune.

Point 840.8400.001

Pour équilibrer les comptes du chauffage à distance, suite aux gros travaux de maintenance, 65'568.28 CHF ont été prélevés sur le fond de réserve.

### **Page 28 : Remboursement des emprunts**

On notera que 265'467.- CHF ont été prélevés sur les comptes communaux pour rembourser des emprunts en 2018, ce qui fait passer la dette par habitant de 7929.74 à 7637.34 CHF.

## Conclusions.

Les comptes ont été étudiés de manière approfondie et les pièces ont été vérifiées par pointage. Les comptes sont clairs et très bien tenus. La Commission félicite Mme Anne-Marie Christen pour la qualité de son travail. La Commission n'a constaté aucun écart entre les écritures et les pièces analysées.

Grâce à une gestion rigoureuse, nous constatons que les comptes de l'année 2018 se soldent par un excédent de revenu de 9'719.54 CHF.

Nous remercions Monsieur Alain Domenig, Syndic, Mme Anne-Marie Christen, boursière et M. Frédéric Rohrbach, municipal, pour leur disponibilité et pour leurs explications.

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de Gestion demande au Conseil Communal d'approuver le préavis n° 03/2019 - Comptes 2018, soit :

d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge à la boursière, à la Municipalité ainsi qu'à la Commission de Gestion et Finances.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, à l'expression de notre considération distinguée.

Le Président



Christian Mignot

La Rapportrice



Michèle Rufenacht

Un membre



Frédéric Oulevey

Un membre



Valentin Piaget

Un membre



Fritz Rupp